

CÔTÉ COM'COM

Le bulletin de la communauté de communes de Yenne

TOURISME

La Com'com met le vélo à l'honneur !

Billième - Jongieux - La Balme - La Chapelle St-Martin - Loisieux -
Lucey - Meyrieux-Trouet - St-Jean de Chevelu - St-Paul sur Yenne -
St-Pierre d'Alvey - Traize - Verthemex - Yenne

Septembre 2019



ECONOMIE

PROJET DE MODERNISATION
DE LA COOPERATIVE DE YENNE



SERVICE DE LEAU

LA CCY SECURISE LA QUALITE
DE L'EAU ET PROTEGE SES
CAPTAGES



PETITE ENFANCE

UN PROJET PASSERELLE
ENTRE LE MULTI-ACCUEIL ET
LES ECOLES DU TERRITOIRE



Sommaire

ACTUS ■ P2

- Visite de M. Hervé Gaymard à la CCY
- Ouverture d'une Maison « France Services » intercommunale
- Déploiement du Très Haut Débit
- Nouveau gestionnaire au Bar des Aigles

ECONOMIE ■ P6

- Projet de modernisation de la coopérative laitière de Yenne
- Lancement d'une étude sur la friche « Listing Express »

TOURISME ■ P8

- La CCY met le vélo à l'honneur !
- Un schéma de développement touristique pour le territoire

PETITE ENFANCE ■ P12

- Le multi-accueil a atteint sa capacité maximum
- Projet passerelle entre le multi-accueil et les écoles
- Un nouveau lieu ressource au LAEP

ENFANCE - JEUNESSE ■ P14

- Une démarche participative à l'écoute des jeunes
- Zoom sur les activités de l'année
- Quelques chiffres

PERISCOLAIRE ■ P16

- Mise en place d'un service commun pour la pause méridienne

MUSIQUE - CULTURE ■ P17

- Ça swingue dans les écoles !
- En avant Pays le Livre - 4^{ème} édition

L'ANNEE EN IMAGE □ P18

SERVICE DE L'EAU ■ P20

- Qualité de l'eau et protection des captages
- Travaux de renforcement à Ameysin
- Sécuriser la ressource en eau

SPANC ■ P22

- La prise de compétence « assainissement collectif » reportée à 2026

TRAITEMENT ET COLLECTE ■ P23 DES OM

- Les contrôles d'accès en déchetterie

TRANSPORT ■ P24

- 3 nouvelles compagnies pour assurer le transport scolaire
- Eco-mobilité

EQUIPEMENTS SPORTIFS ■ P25

- Un planning rempli pour les gymnases et la salle annexe

NOS PARTENAIRES ■ P26

- Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard
- Syndicat du Haut-Rhône

NOS COMMUNES ■ P30

AGENDA DES ANIMATIONS P32



L'édito du Président

Ce dernier bulletin donne l'occasion de dresser un bilan de l'action menée.

Cette mandature restera marquée par l'application de la loi NOTRe avec des conséquences directes sur la gestion de la CCY.

En effet, durant la première partie du mandat, un investissement humain important a eu lieu sur le rapprochement des intercommunalités. Faute de clarté dans la loi, de consensus entre collectivités et de volonté politique, cette étape n'a pu aboutir. Elle laisse aujourd'hui encore des traces négatives au sein du syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard. Ne faudra-t-il pas demain se remettre à l'ouvrage sur cette tâche ? Nous ne pourrions rester isolés !

Pendant cette période, un nouveau directeur est arrivé. La représentativité des délégués a également été revue suite à la demande de Yenne. Des changements pour nos petites communes : un représentant au lieu de deux précédemment.

La deuxième partie du mandat a été plus marquée par la mise en œuvre de compétences nouvelles (économie, GEMAPI, Maison France Services, voirie d'intérêt communautaire) et par la restructuration des services. Le recrutement d'un agent chargé des ressources humaines a contribué à la réussite de cette évolution, incluant des changements dans les habitudes. Aujourd'hui, le dispositif est opérationnel.

L'étude entreprise ces deux dernières années sur l'assainissement collectif a mis en évidence la possibilité d'une gestion commune. Cependant, la loi ayant changé en cours de route (avec l'introduction d'une minorité de blocage), la prise de compétence au 1^{er} janvier 2020 a été rendue plus difficile. Le travail réalisé reste toutefois d'actualité et devra être complété. Il faudra bien évoluer vers une plus grande solidarité entre collectivités et une meilleure représentativité à l'égard des services financeurs !

Un document concernant l'urbanisme et fixant les objectifs de développement à moyen terme a été réalisé. Il permettra de vérifier la cohérence entre les PLU communaux et les orientations communautaires.

En cette fin d'année, deux dossiers importants sont ouverts :

- La mise en place de la Maison France Services dans les locaux du Pôle Social au Kiosque à Yenne. Un travail est en cours en liaison avec les services de l'Etat pour une labellisation au 1^{er} janvier 2020.
- La création d'une nouvelle caserne de gendarmerie : Le Ministère de l'intérieur a donné le feu vert. Le lancement de la maîtrise d'œuvre se fera cet automne.

Un mandat s'achève. Peut-être aurions-nous pu faire d'avantage ? La complexité des évolutions proposées, mais pas forcément ressenties, ne facilite pas les prises de décisions ! Le risque d'un repli sur soi n'a jamais été si grand !

Alors que les élections se profilent, sachons rester confiant en l'avenir ! Demain, comme hier, n'est-ce pas ensemble que des solutions pérennes pourront être apportées aux nombreuses interrogations de notre société ?

« Si nos regards peuvent unir les montagnes, alors c'est sûr que nos mots, nos paroles et nos actes peuvent unir les hommes ».

Le Président,
Guy DUMOLLARD

RETOUR SUR LA VISITE DE M. HERVE GAYMARD A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE YENNE

Hervé GAYMARD était en visite le 30 novembre dernier sur le territoire de la communauté de communes de Yenne. C'était l'occasion pour le Président du Département de la Savoie d'aller à la rencontre des forces vives du territoire, qu'elles soient économiques, agricoles ou associatives.

En début de journée, Hervé GAYMARD a pu ainsi s'entretenir avec les chefs d'entreprises, les artisans et les acteurs économiques autour des actions menées par le Département, dont le déploiement dans les 5 ans de la fibre optique, le travail mené par l'antenne Savoie de l'agence économique régionale ou encore les aides nombreuses apportées aux projets et aux hébergements touristiques.

Guy DUMOLLARD, Président de la communauté de communes de Yenne, a profité de l'occasion pour rappeler que l'intercommunalité est désormais compétente en matière économique depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à l'instauration de la loi NOTRe.

Conformément aux préconisations du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), la communauté de communes s'est engagée dans une stratégie économique d'ensemble afin d'accompagner les entreprises du territoire, créer les conditions de leur développement et promouvoir l'offre d'accueil et d'implantation.

Après un déjeuner avec les Maires du territoire où il fut question de discuter des projets en cours et des difficultés que connaissent aujourd'hui les collectivités, la visite de M. Gaymard s'est poursuivie à la coopérative de Yenne où il a pu mesurer la réussite de ce fleuron agro-alimentaire local qui connaît un fort développement tout en conservant un rôle structurant fondamental pour l'élevage laitier dans l'Avant-Pays savoyard.

Pour clôturer sa visite sur notre territoire, le Président du Département a reçu dans les locaux de la communauté de communes les responsables associatifs du secteur, l'occasion pour lui de les remercier et de leur dire combien leurs missions sont indispensables à la vie des territoires. Le Président Guy DUMOLLARD a pu rappeler de son côté que la communauté de communes versait chaque année près de 50.000 € de subventions aux associations locales.



OUVERTURE D'UNE MAISON FRANCE SERVICES INTERCOMMUNALE A YENNE

Conformément à l'engagement pris en janvier 2018, et après plusieurs mois de travail avec les services publics de l'Etat et les organismes sociaux, la communauté de communes va ouvrir prochainement les portes de sa nouvelle Maison France Services. L'occasion pour les administrés de trouver une réponse à leurs questions ou leurs démarches administratives concernant les allocations familiales, l'assurance maladie ou la recherche d'emploi.

Les Maisons « France Services », nées à l'initiative de l'Etat suite au grand débat national organisé ce printemps, sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

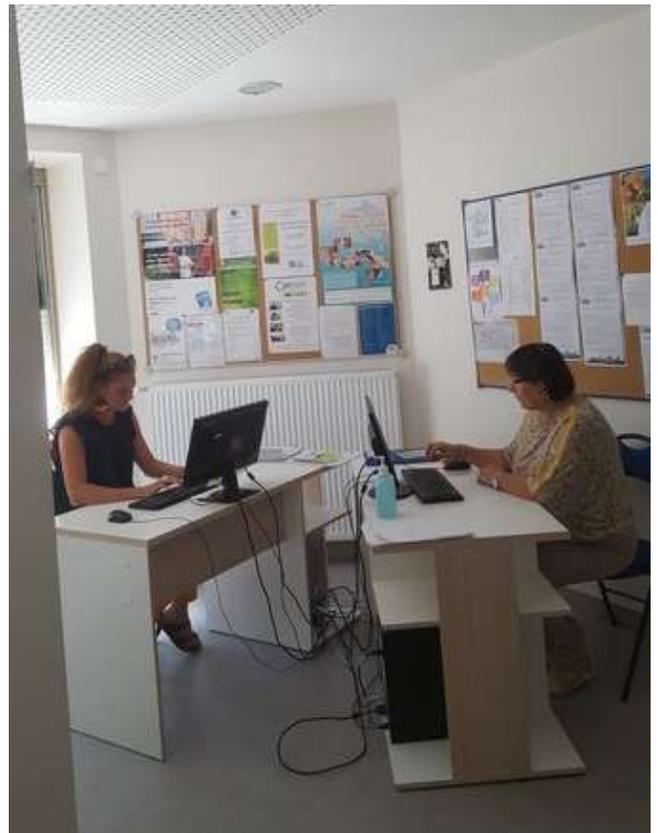
Une Maison France Services a d'abord pour mission d'informer le public, de l'accompagner dans ses démarches simples et de l'orienter si nécessaire vers les services adaptés. Elle a également vocation à l'aider dans ses recherches d'emploi.

Face à la fermeture des différents services de l'Etat dans les territoires ruraux, la communauté de communes s'était engagée en janvier 2018 à réaliser une Maison de Services Au Public (MSAP) à Yenne. Après plusieurs mois d'études et de rencontres avec les partenaires, et suite au grand débat national, le projet de MSAP s'est transformé en Maison France Services. Celle-ci est en cours de labellisation par l'Etat.

Située dans les locaux du CIAS, Place du Kiosque, la Maison France Services devrait ouvrir ses portes dans le courant de l'automne.

Les administrés pourront ainsi trouver une réponse à leurs questions ou leurs démarches administratives concernant les allocations familiales, l'assurance maladie ou la recherche d'emploi. Ils pourront à défaut être orientés vers les services adaptés.

A noter que l'Etat participe au financement de la Maison France Services à hauteur de 50 % de ses coûts de fonctionnement.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30	/	8h30 - 12h30 /	/	8h30 - 12h30 /

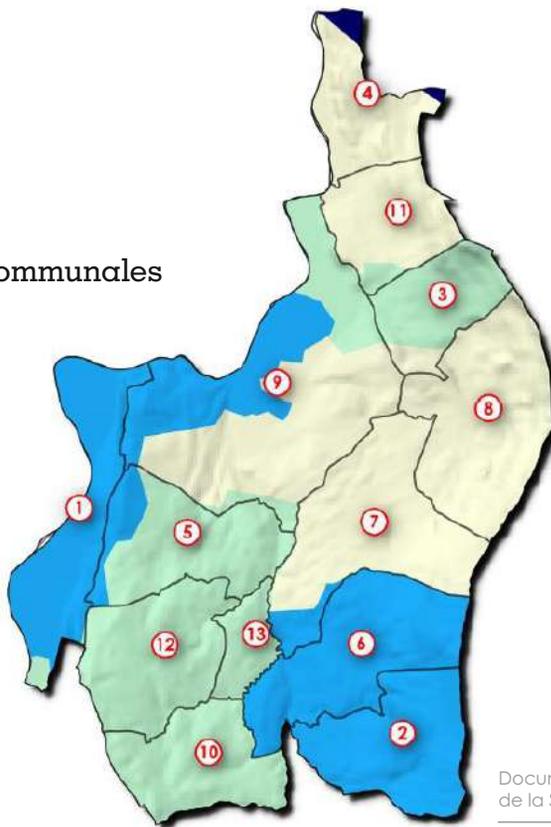
DEBUT DU DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le Département a retenu au printemps la société COVAGE, opérateur indépendant d'infrastructure fibre, pour qu'elle déploie d'ici 2024 le très haut débit sur l'ensemble de la Savoie. Sur la communauté de communes de Yenne, après une phase d'études, les premiers travaux devraient débuter en 2020 au nord de Lucey. S'ensuivra ensuite durant 4 ans le déploiement de la fibre sur les autres communes du territoire, conformément au cahier des charges du Département, et en lien avec les priorités soulevées par les élus locaux.

Zone de déploiement en :

- 2020
- 2021
- 2022
- 2023
- 2024
- Limites communales

- ① La Balme
- ② Verthemex
- ③ Billième
- ④ Lucey
- ⑤ Traize
- ⑥ Meyrieux-Trouet
- ⑦ St-Paul
- ⑧ St-Jean de Chevelu
- ⑨ Yenne
- ⑩ St-Pierre d'Alvey
- ⑪ Jongieux
- ⑫ Loisieux
- ⑬ La Chapelle St-Martin



Communauté de communes de Yenne

Document Covage - Département de la Savoie



Les étapes clés d'un déploiement FFTH (fibre jusqu'à l'abonné)



LE BAR-RESTAURANT DES AIGLES REPRIS PAR UN NOUVEAU GESTIONNAIRE

Suite au départ à la retraite de M. OBRERO TORRES, le bar-restaurant des Aigles, situé au belvédère du Mont du Chat, a été repris au mois de mai par le couple JULIEN, originaire de Dullin.

Propriété de la communauté de communes, le bar-restaurant est géré par un bail commercial depuis de nombreuses années déjà.

Les nouveaux gestionnaires ont déjà pleins d'idées pour développer le site et le rendre plus attractif, avec notamment la création d'un petit snaking.

Les spécialités locales y sont toujours en bonne place, ainsi que d'autres plats bien savoureux



Un nouveau site internet à la communauté de communes

Depuis fin juillet, la communauté de communes de Yenne possède un tout nouveau site internet. Consacré à l'actualité et aux missions de l'intercommunalité, il propose également des services en ligne pour la petite enfance, le périscolaire, la jeunesse, l'eau ou les ordures ménagères.

Le site, élaboré par la société « Réseau des Communes », n'a coûté que 200 €. Il a vocation à être actualisé et se développer en permanence.

Bonne lecture à tous

i Adresse : www.ccyenne73.fr



PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DE LA COOPERATIVE LAITIERE DE YENNE

Afin de développer sa croissance commerciale, la coopérative laitière de Yenne s'est lancée dans des investissements de modernisation et d'amélioration de son outil de travail.

C'est en 1966 à Yenne, au pied des monts du Chat, que la coopérative laitière de Yenne a su développer les technologies modernes en préservant une riche tradition de fabrication et d'affinage des fromages, dont la tomme de Yenne, la tomme de Montagne, le Petit Montagnard et le beurre de Baratte.



La coopérative a depuis connu une augmentation régulière de ce litrage en offrant ainsi un débouché pour les producteurs de lait du territoire de l'Avant-Pays savoyard.

Afin de conforter sa croissance et diversifier ses débouchés commerciaux, la coopérative se lance aujourd'hui dans des investissements de modernisation et d'extension.

Le coût de ce projet, subventionné par la Région et le Département, s'élève à 11 M€, dont 2 M€ d'autofinancement.

Du fait du rayonnement régional de la coopérative laitière et des débouchés qu'elle propose aux producteurs locaux, la communauté de communes de Yenne s'est engagée à soutenir ce projet à hauteur de 20 000 €.

1- Que représente aujourd'hui la coopérative de Yenne ?

La coopérative, c'est aujourd'hui 23 millions de litres de lait traités par an pour 23 M d'euros de CA. Notre effectif est de 50 personnes et nous avons la particularité d'être 100% autonome de la collecte du lait à la mise en marché de nos 2 500 tonnes de fromages / an .

Nous sommes reconnus pour être des spécialistes de la tomme de Savoie IGP (nous produisons un peu plus de 15% de l'appellation) et il a été créé tout une gamme autour de cet univers produit (tommettes, produit à l'ail, crémeuses).

Nous commercialisons via nos magasins de vente directe à Yenne et à Ayn, mais aussi grâce à la marque Dent du chat en région et national avec de nombreux grossistes et spécialistes fromagers .

Nous sommes aussi présents dans quelques pays européens grâce à notre gamme Bio qui est bien ancrée dans des pays comme l'Allemagne.



3 questions à

Clément DUMOLLARD - Directeur de la coopérative

« Avoir un outil adapté aux producteurs et d'encadrer encore mieux notre territoire »

2- D'où proviennent vos producteurs ?

Les coopérateurs sont avant tout de l'Avant Pays savoyard. Les exploitations vont d'attignat-Oncin jusqu'à Saint-Martin de Bavel dans l'Ain, soit environ 25 km de chaque côté de Yenne.

Il y a aujourd'hui 50 exploitations avec en moyenne 2 associés par ferme, ce qui représente 20 millions de litres de lait.

Nous avons aussi un contrat de lait historique (pour un volume de 3 millions de litres) avec une coopérative de la Haute Savoie.

L'ensemble des exploitations se trouvent dans la zone IGP Savoie en respectant le cahier des charges correspondant.

LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LA FRICHE « LISTING EXPRESS » A YENNE

La société Listing Express, spécialisée autrefois dans l'imprimerie, a fermé les portes de son site de Yenne en 2014. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir à la valorisation de cette friche industrielle.



En 1999, la commune de Yenne rétrocédait à la société Listing Express le foncier nécessaire au développement de son activité.

Listing Express, présidé par Jacques EPPE, était une société spécialisée dans l'imprimerie et la reproduction d'enregistrement. Cette société, qui bénéficiait d'une très forte ancienneté, a malheureusement fermé les portes de son site basé sur Yenne en 2014.

Aujourd'hui, les bâtiments qui couvrent 10 000 m² sont mis en vente par la société. Dans un objectif de revalorisation des friches industrielles, la communauté de communes souhaite lancer une étude, en lien avec l'EPFL, pour vérifier la faisabilité d'une division en plusieurs lots du tènement afin de favoriser sa commercialisation.

Les résultats de l'étude sont attendus en fin d'année.

chaines années pour nous permettre de démarche lait cru »

Depuis les années 90, des producteurs sont rentrés dans une démarche d'agriculture biologique. La part au sein de la coopérative atteint 15% aujourd'hui.

Nous avons aussi rejoint un dispositif départemental pour accompagner nos producteurs vers l'exigence toujours plus importante qui est celle de faire des fromages au lait cru.

Enfin, concernant le prix du lait, la vocation de la coopérative est de valoriser le lait de notre territoire. Toutes les actions doivent être engagées dans cet objectif. Il est aujourd'hui de 540 € les 1 000 L pour les IGP et de 725 € pour les IGP BIO.

3- Quels sont les axes de développement dans les prochaines années ?

Nous sommes concentrés sur un plan d'investissements important qui va nous permettre de renouveler le matériel de fabrication vieillissant et d'améliorer nos flux et nos méthodes. La coopérative aura alors un outil adapté aux prochaines années et nous permettra d'encadrer encore mieux notre démarche lait cru.

Une fois que nous aurons réussi ce virage délicat avec le transfert de nos technologies actuelles, nous repartirons dans de l'innovation pour compléter notre gamme, nous avons déjà pas mal d'idées en tête



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MET LE VELO A L'HONNEUR !

Avec de nombreux projets autour du vélo et du cyclotourisme, la communauté de communes s'est engagée dans une démarche forte en faveur de la mobilité douce, du sport de plein air et de la découverte.

DECOUVERTE DU VIGNOBLE DE JONGIEUX



En 2018, la communauté de communes s'engageait avec ses voisins de Grand Lac et de la CC Usse et Rhône à développer l'oenotourisme pour en faire une destination à part entière du tourisme local. L'objectif était de s'inscrire dans une démarche de valorisation des vins de Savoie et accroître l'attractivité du vignoble de Jongieux.

Depuis 2010, le site viticole des crus de Jongieux et de Marestel figure en effet parmi la liste des « sites classés » par l'Etat au titre des paysages.

Un circuit de découverte d'une trentaine de km, destiné en priorité aux VAE, traverse ainsi les 5 communes viticoles du territoire, circuit jalonné de plusieurs arrêts sur les sites emblématiques du vignoble. L'idée est de proposer aux visiteurs des pauses paysagères et contemplatives et vivre une expérience sensorielle alliant la vue et le goût.

Ce projet est financé à hauteur de 85 % par l'Europe au titre du programme de coopération transfrontalière ALCOTRA.



UN ITINERAIRE CYCLABLE POUR RELIER LES 4 LACS DE SAVOIE-H^{te} SAVOIE EN PROJET

Le projet d'un itinéraire cyclable pour relier les quatre plus grands lacs alpins naturels semble se mettre en place rapidement. Porté par le Comité départemental de la Fédération Française du Cyclotourisme (CFFC), cet itinéraire de près de 80 km relierait le lac d'Aiguebelette, le lac du Bourget, le lac d'Annecy et le lac Léman, avec une possibilité de jonction à la Via Rhôna au niveau de Saint-Genix-sur-Guiers.

Avec l'ouverture de la galerie du tunnel du Chat, accessible aux vélos, ce projet devient aujourd'hui réalisable et concernerait donc le territoire de Yenne, où des boucles locales pourraient rejoindre le lac.

Cet itinéraire permettrait la découverte de notre territoire tout en favorisant la mobilité douce.

SIGNALETIQUE DE RABATEMENT VERS VIA RHONA



AMENAGEMENT DE BOX A VELOS AVEC RECHARGE



A l'initiative du SMAPS, la communauté de communes s'est engagée à développer une offre de services autour du vélo à assistance électrique comme moyen de déplacement et de découverte touristique, mais également comme outil de déplacement des habitants pour les trajets du quotidien.

Le développement de la modularité voiture/vélo ou car/vélo nécessitant l'installation de parcs de stationnement adaptés pour les vélos, la communauté de communes s'est dotée de box vélos avec attaches et consignes ainsi que possibilité de recharge des batteries.

Ces box sont installés près de la salle polyvalente de Yenne et à proximité du carrefour des 4 chemins à St-Jean de Chevelu. Ils ont été subventionnés à 80 % dans le cadre de l'appel à projet TEPCV.

La communauté de communes a souhaité, en coordination avec le SMAPS, mettre à profit l'ouverture de la galerie du tunnel du Chat pour signaler l'accès à la Via Rhôna à partir de ce nouvel aménagement.

La liaison principale permettra de rejoindre la véloroute en passant par Yenne, l'occasion pour le visiteur de découvrir le riche patrimoine de la commune. Une liaison secondaire permettra également aux cyclistes de passer par Jongieux puis Massignieu.

Ces parcours sont désormais balisés grâce à différents panneaux directionnels et de jalonnement financés par la CCY.

Un panneau d'information va également être posé peu après la sortie de la galerie du tunnel du Chat, panneau présentant les spécificités touristiques locales ainsi que l'offre vélo du Département et de la communauté de communes.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de la passerelle Via Rhôna reliant Virignin à La Balme se poursuivent avec une mise en service prévue au printemps 2020. Cette passerelle va mettre fin à la coupure de la véloroute entre les deux communes et sécuriser enfin cette partie du tronçon Via Rhôna.



UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR MIEUX PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Avec la participation des acteurs touristiques et des socio-professionnels, les communautés de communes de Yenne, du Lac d'Aiguebelette et de Val Guiers ont lancé ensemble une stratégie de développement touristique à l'échelle de l'Avant-Pays savoyard

Forts des atouts du territoire, et conscientes de l'intérêt de travailler à l'échelle de l'Avant-Pays savoyard, les 3 intercommunalités ont souhaité impulser une nouvelle dynamique en faveur du tourisme avec 3 objectifs majeurs :

- Accompagner la montée en gamme de l'offre en hébergement, en restauration et en prestation d'activités sur les trois territoires d'accueil.
- Améliorer la mise en tourisme des atouts naturels et mieux valoriser le patrimoine culturel et historique.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie marketing basée sur le slow et l'écotourisme. Il s'agit en effet pour le visiteur de s'immerger au sein d'un environnement naturel exceptionnel.

Après plusieurs mois de travail, sous la coordination du SMAPS et accompagné par l'agence AGATE et un bureau d'études, il a été co-construit un programme d'actions permettant de répondre à cette stratégie, en valorisant les sites emblématiques de l'Avant-Pays savoyard : la Dent du chat, le vignoble de Jongieux, le Rhône, le lac d'Aiguebelette et le Musée Mandrin.

Ce schéma va permettre désormais de donner un cadre à la politique touristique de la communauté de communes de Yenne et clarifier les rôles entre l'office de Tourisme, les socio-professionnels et les acteurs privés.

Plusieurs projets et actions ont été inscrits dans le document avec des réalisations prévues jusqu'en 2021....



Camping des Lacs à St-Jean de Chevelu

Son exposition ...

Elle vous livrera les clefs de notre territoire ! Laissez-vous guider par le félin légendaire et déambulez entre les kiosques aux différentes thématiques pour découvrir tous les mystères du territoire entre Rhône et Dent du Chat... Faune, flore, histoire du Rhône, histoire, terroir, géologie, patrimoine, légendes locales... Ludique et interactive, la scénographie de la Maison de la Dent du Chat séduira toute la famille ! *À découvrir ou redécouvrir toute l'année.*

LES +

Un film qui retrace l'évolution géologique du territoire, l'exposition sur les Maisons Fortes, les vieux outils liés au travail du lait et de la vigne... et bien d'autres mystères à découvrir !

Des prestations sur mesures pour les groupes, les scolaires et les centres de loisirs ...

- Visites guidées de Yenne et son église
- Livrets pédagogiques pour les élèves des écoles primaires

Contactez notre équipe pour construire votre projet !

Des jeux pour toute la famille...

Le Chat vous propose de multiples jeux pour les enfants dans son exposition, mais aussi sur le territoire et dans la ville de Yenne pour toute la famille !

- **Aventurier**, partez à la découverte du territoire avec la Carte aux Trésors...
- **Sportifs**, laissez-vous tenter par les parcours d'orientation
- **Détectives**, que direz-vous de résoudre l'énigme de Pierrot le Colporteur ?
- **Curieux**, arpentez les rues de Yenne avec le circuit découverte

La Boutique du Chat

Besoin d'idées cadeaux ? Accessoires à l'effigie du célèbre Chat, produits du terroir, vins, livres, cartes et topos de randonnée, produits artisanaux locaux ... Il y en a pour tous les goûts !

Et des animations toute l'année !

www.dentduchat.com

Les temps forts à venir

Du 17 au 20 octobre : Fascinant week-end Vignobles et Découvertes - Billième, Jongieux, Yenne

Le 23 novembre : Fête de la Sainte-Catherine - Yenne

Retrouvez toutes les infos sur www.dentduchat.com

APRES 4 ANS D'EXISTENCE, LE MULTI-ACCUEIL A ATTEINT SA CAPACITE MAXIMUM

Le multi-accueil offre 27 places par jour en accueil régulier ou occasionnel. En 2018/2019, ce sont ainsi presque 80 enfants inscrits qui ont fréquenté la structure tout au long de l'année. Après 4 ans d'existence, le multi-accueil a donc atteint sa capacité maximum. C'est dire s'il répond aux besoins des familles sur le territoire !

Une grande amplitude horaire journalière (7h30 à 18h30) permet aux familles de prendre en compte leurs temps de déplacement à leur lieu de travail.

Les tarifs appliqués aux familles sont calculés en fonction de leurs revenus. Le coût global de l'établissement est réparti entre la CAF de la Savoie (majoritaire), la communauté de communes de Yenne et les participations familiales.

Des inscriptions en occasionnel sont possibles tout au long de l'année, notamment les mercredis pour les 0 – 3 ans.



Lieu Accueil Enfants Parents

Le LAEP est un lieu pour tous les enfants âgés de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte tuteur.

Il permet de favoriser la relation parents-enfants à travers des échanges, de l'écoute, du soutien, la création des liens

40 ouvertures en matinée
les mardi et jeudi de 9h à 11h

58 enfants accueillis
sur la période, accompagnés d'un parent, gd parents...

Accueil anonyme, libre et gratuit

Equipe de 6 bénévoles,
formés à l'accueil et présents lors de chaque ouverture.

i Appel à recherche de nouveaux bénévoles pour le LAEP : vous avez un peu de temps et souhaitez participer à l'accueil des familles et de leur(s) jeune(s) enfant(s) quelques heures par mois ?

Contactez la responsable du service : Nathalie Quinones au 06 84 71 03 35

UN PROJET PASSERELLE ENTRE LE MULTI-ACCUEIL ET LES ECOLES DU TERRITOIRE

L'entrée à l'école maternelle, et plus particulièrement en petite section, est un moment essentiel dans la vie de chaque enfant.

Pour faciliter cette transition, le multi-accueil propose la mise en place d'un « projet passerelle » avec toutes les écoles maternelles présentes sur le territoire de la communauté de communes de Yenne.

Depuis 2 ans, environ 25 enfants par an participent à ce projet.

Courant juin, ils se rendent en petits groupes dans les classes de petite section afin de visiter les locaux et de rencontrer l'équipe enseignante de leur future école.

Un vrai plus pour aborder la rentrée plus sereinement!



(L.A.E.P)



Un nouveau lieu-ressource au LAEP

Un lieu pour vous permettre de consulter sur place ou d'emprunter gratuitement des livres, CD, albums jeunesse, sur le thème de la petite enfance, l'enfance, ou de la parentalité

« Mon enfant dort mal ... »

« Quand mon couple se sépare ... »

« Accueillir un enfant différent ... »

« Les écrans et les enfants, comment faire ? »

Vous vous posez des questions et vous recherchez des informations et de la documentation ? Le lieu ressource est là pour vous aider et trouver les solutions à vos interrogations.

■ **Service gratuit, dans les locaux de l'Espace Petite Enfance**

■ **Ouverture à l'automne**

Contact : Nathalie Quinones au 06 84 71 03 35

laep@ccyenne.fr



UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ET A L'ECOUTE DES JEUNES

En 2002, impulsés par le conseil départemental de la Savoie, la CAF et Jeunesse et sports (Etat), les élus de la communauté de communes de Yenne s'engageaient dans une nouvelle politique jeunesse.

Cette politique n'a depuis cessé de progresser par ses évaluations annuelles et la redéfinition de ses objectifs tous les quatre ans. Les nouveaux contrats « Enfance-jeunesse » signés cette année avec la CAF et le Département va permettre à la CCY de revoir son organisation et ses outils d'intervention, tout en restant à l'écoute des besoins des jeunes.

Aujourd'hui, le service jeunesse gère deux accueils de loisirs, les Marmots (3 – 10 ans) et le Team-ados (10-17 ans), ouverts pendant les vacances et les mercredis.

Un espace jeunes, ouvert du mardi au vendredi, conduit des actions fortes avec le collège, organise des manifestations et est à l'écoute des besoins des jeunes et des familles.

A l'automne 2019 vont être signés avec la CAF et le Département deux nouveaux contrats d'objectifs « Enfance-jeunesse » de 4 ans améliorant l'offre d'accueil proposée aux enfants et aux jeunes.

Ces nouveaux contrats vont permettre à la communauté de communes de revoir son organisation et ses axes d'intervention, en restant toujours au plus près du besoin des jeunes et en répondant au mieux aux évolutions de la jeunesse d'aujourd'hui.



TEAM ADO

Séjour Paris
avril 2019

↳ 15 élèves de 3^{ème}

↳ Visite de Paris, du Trocadéro à la Concorde, et découverte du Sénat en compagnie de Mme Berthet, Sénatrice de la Savoie



LES MARMOTS

Animations de l'été 2019

↳ Stage théâtre 5 jours avec 10 enfants

↳ 4 sorties :

- LYON - Musée gallo-romain et Parc de la tête d'or
- LA BALME LES GROTTES - Atelier poterie, balade éducative, visite de la grotte
- MIRIPILI - Parc de loisirs à thème « à la recherche du trésor des pirates »
- LAC D'AIGUEBELETTE - Accrobranche à la plage du Sougey

QUELQUES CHIFFRES

CENTRE DE LOISIRS « LES MARMOTS »



TEAM ADOS



L'ESPACE JEUNES



L'espace jeunes accueille les ados et les jeunes adultes de 11 à 25 ans. Il conduit des actions fortes avec le collège, organise des animations et répond à l'attente des jeunes et des familles.

Plusieurs actions sont menées avec le collège de Yenne chaque année.



MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUN POUR ASSURER LA PAUSE MERIDIENNE

L'organisation des deux heures de pause méridienne relevait jusqu'en septembre de la compétence des communes pour le temps du repas et de la compétence communautaire pour le temps d'animation. Le constat conjoint des deux collectivités a abouti à un souhait de réorganisation de ces deux temps. La solution retenue est celle de la mise en place d'un service commun pour ces deux heures de pause méridienne, intégrant à la fois les agents communaux et intercommunaux.

Face à la difficulté pour les communes de gérer en totalité la pause méridienne, sans les aides de la CAF et avec une baisse de la prestation CEJ au niveau de l'intercommunalité, il a été proposé la mise en place d'un service commun entre les communes et l'intercommunalité.

Ce service commun comprend le temps de restauration et le temps périscolaire, sachant que la préparation des repas resterait toujours à la charge des communes.

Ce service commun est sous l'autorité de la communauté de communes, facilitant ainsi la fluidité et la cohésion des équipes. Des conventions fixent les modalités d'organisation et la participation financière de chacun.

Concernant le coût de la pause méridienne, il est prévu dans un premier temps l'abrogation du tarif à la ½ heure et la création d'un forfait matin/midi/soir qui englobe la nouvelle facturation du temps du midi. **Ce forfait présente une plus grande souplesse pour les familles et facilite la gestion au quotidien des services. Un tarif occasionnel à la plage d'accueil serait maintenu pour les familles qui « consomment » peu le service.**

Après déduction des aides de la CAF, le financement de la pause méridienne devrait s'élever autour de 48.000 €. La prise en charge de cette somme sera partagée pour moitié entre les familles (selon les quotients familiaux) et la communauté de communes.

Ce service commun est effectif depuis la rentrée 2019



Le périscolaire, c'est :

- 7 lieux d'accueil sur le territoire
- 588 enfants concernés sur les 680 scolarisés
- 77 606 heures d'accueil effectuées durant l'année
- Des dizaines d'animations durant l'année sur l'ensemble des sites

ÇA SWINGUE DANS LES ECOLES !

Au-delà des connaissances musicales qu'il apporte, l'enseignement de la musique participe au développement de l'aisance corporelle, à une plus grande facilité d'apprentissage ou à la capacité de mémorisation. C'est la raison pour laquelle la communauté de communes s'est engagée depuis des années à enseigner la musique dans les écoles du territoire.

Isabelle MARILLET, musicienne salariée à la communauté de communes, intervient chaque année dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à différentes pratiques culturelles.

L'année scolaire 2018-2019 a permis ainsi aux élèves des écoles du territoire de découvrir et de pratiquer la musique sous toutes ses formes.

A Verthemex, Meyrieux-Trouet et St-Jean de Chevelu, la musique brésilienne était au programme avec notamment la participation du grand orchestre « Batucada ».

A Yenne, il était enseigné la création sonore et le bruitage autour du polar, la musique de cirque ainsi que les chœurs et orchestres.

A Traize, les jeunes élèves ont pu s'initier aux chants ainsi qu'aux danses et arts africains.

Enfin, à Billième, Jongieux et Lucey, nous étions plutôt dans les chants et danses du Moyen-Age, avec la création d'un spectacle médiéval.

Toutes ces actions ont été accompagnées par des partenaires comme la Compagnie du Chat aux Grandes Oreilles, Batu'KC, Woodclan Battle, le Centre équestre de Traize, Atelier 1600, le collège Charles DULLIN, Acrobat'Circus, Music'Yenne et la Compagnie des Démembrés.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il est prévu de travailler sur le thème « du musée à la musique ».

Bravo encore à nos jeunes élèves qui ont participé avec enthousiasme à cet enseignement musical !



Quelques chiffres



668

élèves



140

interventions



10

représentations

En avant Pays le livre !

En Avant Pays le livre ! est un événement littéraire ouvert à d'autres disciplines artistiques. Il est construit avec de nombreux partenaires du territoire (bibliothèques, acteurs enfance et jeunesse, collectivités, associations, etc.) qui en font la richesse.

4^{ème} édition

Pour sa 4^{ème} édition, l'événement vous accompagne à côté de la réalité, en dehors du quotidien... du côté de vos imaginaires.

Toutes les infos et le programme sur :

<https://avant-pays-savoyard.wixsite.com/fete-litteraire>



11/18 - Visite de M. Gaymard aux associations du territoire



11/18 - Enrochement de la Méline



07/19 - Visite de la friche industrielle
« Listing Express » avec le Directeur de l'EPFL

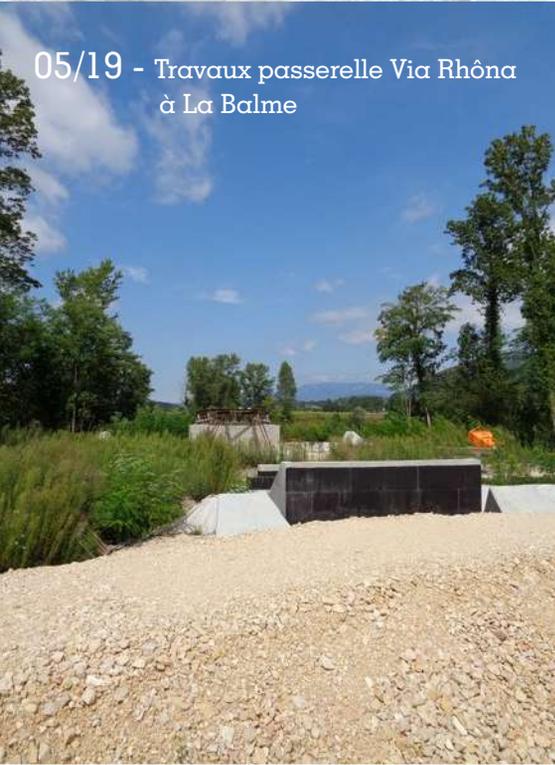


05/19 - Manifestation Tintam'Art des services Petite enfance - Enfance - Jeunesse





10/18 - Coupe d'automne Canoë Kayak à Yenne



05/19 - Travaux passerelle Via Rhôna à La Balme



05/19 - Travaux de renforcement du réseau d'eau à Ameysin



07/19 - Comice agricole à Nances



06/19 - Table ronde préparation à la 1^{ère} rentrée à l'école

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEILLE A LA QUALITE DE L'EAU ET PROTEGE SES CAPTAGES

Dans le cadre de la sécurisation de la qualité de l'eau distribuée aux usagers, le service des eaux a mis en place des dispositifs de traitements par chloration pour garantir la conformité sanitaire de l'eau.

Six réservoirs ont été équipés de pompes doseuses automatiques qui injectent dans le réseau une quantité de chlore en fonction de la consommation journalière.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), dont la mission consiste à vérifier la bonne conformité de l'eau distribuée, a donné un avis favorable pour la mise en place des unités de traitements.

Le montant total des équipements est de 50 000 €.
Le service des eaux a bénéficié d'une subvention de 50 % du Département.

Toujours dans l'objectif de protection de la ressource en eau, le service des eaux procède actuellement à la mise en place de périmètre de protection de deux captages situés sur St Jean de Chevelu (Champrovent et source Jacquet).

Ce sont les deux derniers périmètres restant à protéger. Les quatorze autres périmètres exploités par le service des eaux bénéficient déjà d'une protection.

Dans le cadre des études préalables à la définition des périmètres de protection des captages, le bureau d'études Cohérence, missionné par la collectivité, a procédé à un traçage des eaux (coloration) au niveau de la Montagne du Chat (proche du relais TDF), afin de vérifier d'éventuelles communications entre ce site et les eaux souterraines dérivées aux captages précités.

Les résultats de ce traçage permettront de définir les périmètres de protection ainsi que la réglementation et les contraintes dans chaque périmètre.



RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE A AMEYSIN



Dans le cadre de son programme de renouvellement des conduites d'eau potable, la communauté de communes de Yenne a réalisé une première tranche de travaux et de mise en conformité des branchements au hameau d'Ameysin à Yenne.

Pour améliorer le service de distribution d'eau potable et satisfaire aux besoins des usagers, une nouvelle conduite de plus gros diamètre a été posée et les branchements ont été repris pour garantir l'étanchéité totale jusqu'aux compteurs des abonnés.

Pour l'eau potable, le montant total de cette tranche est de 150.000 € HT. La CCY a bénéficié d'une subvention de 30 % de l'Agence de l'eau, les 70 % restants ont été pris en charge par le budget « eau » de la collectivité.

Ces travaux seront suivis par une seconde tranche qui devrait débiter au printemps 2020. Un dossier de demande de subvention a été déposé au Département et à l'Agence de l'eau.

Sécuriser la ressource en eau

Certaines communes sont en cours de modification de leurs documents d'urbanisme afin qu'ils soient en conformité avec les prescriptions techniques du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de l'Avant-Pays savoyard.

Afin d'accompagner ces communes dans leur réflexion sur leur future urbanisation, le service des eaux a procédé à l'actualisation de son schéma directeur d'eau, notamment sur l'adéquation entre les ressources d'eau disponibles à l'étiage (niveau le plus bas des sources) et les besoins liés à l'accroissement des populations communales.

Au regard des besoins futurs liés à l'urbanisation et aux débits d'étiage des sources de plus en plus réduits, une réflexion est menée pour la création d'un forage dans la nappe alluviale du Rhône afin de pomper l'eau pour la renflouer dans notre réseau. Ces travaux extrêmement coûteux pourraient être réalisés dans la décennie à venir, voire avant si les épisodes de canicule sont de plus en plus intenses et fréquents.



LA PRISE DE COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » REPORTEE A 2026

Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), attribuent, à titre obligatoire, les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020.

La loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de ces compétences a toutefois accordé aux communes une minorité de blocage leur laissant la possibilité de reporter le transfert à 2026. Avec plus de 25 % des communes représentant plus de la moitié de la population, les communes membres de la communauté de communes de Yenne ont rejeté le transfert prévu au 1^{er} janvier 2020

Fin 2016, suite à la loi NOTRe, le Conseil communautaire s'engageait dans la démarche de transfert de la compétence « assainissement » à la communauté de communes. Elle retenait alors un bureau d'études, dont le coût était subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau, afin de déterminer les conditions techniques, administratives et financières du transfert des équipements.

Mais c'était sans compter la Loi Ferrand du 3 août 2018 qui stipule que les communes membres d'une communauté de communes peuvent s'opposer au transfert obligatoire de la compétence à l'intercommunalité si, avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens. En ce cas, le transfert de compétence prend effet le 1^{er} janvier 2026.

Suite aux conclusions de l'étude présentées en mai dernier, de nombreuses questions restaient en suspens. C'est pourquoi la majorité des communes a souhaité, par délibération, reporter la date du transfert. Ce report sera l'occasion d'approfondir certains chapitres de l'étude, notamment sur l'état du patrimoine communal.



Assainissement Non Collectif

Dans le cadre des opérations groupées de réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) menées par la communauté de communes entre 2014 et 2017, **83 installations ont pu être réhabilitées** et ont reçu une aide forfaitaire de 3 000 € à 3 300 € de la part de l'Agence de l'Eau Méditerranée Corse.

En mai 2019, une demande d'aide financière a été transmise au Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre de « l'Appel à projets EAU ». **Cette nouvelle opération permettrait la réhabilitation de 19 installations.**

Le marché de vidange des ouvrages de pré-traitement (hors micro-stations) a pris fin mi-avril 2019. Un nouveau marché va être relancé dans les prochaines semaines. **82 vidanges ont été commandées en 2018.**

LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE SE GÉNÉRALISE AUTOUR DE LA COMMUNAUTE

Toutes les collectivités qui nous entourent (Grand Lac, Grand Chambéry, CC Bugey Sud, Sictom du Guiers) sont désormais équipées d'un contrôle d'accès pour leurs déchetteries, via un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules.

L'accès aux déchetteries chez nos voisins est désormais géré par un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules qui déclenche l'ouverture d'une barrière automatique.

Les usagers (particuliers et professionnels) doivent donc enregistrer au préalable tous leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise, soit en ligne par internet, soit via un formulaire papier pour ceux qui ne disposent pas d'internet.

Ce dispositif permet de réguler le nombre de véhicules présents sur le quai, et réduit ainsi les risques d'incidents et de mauvaise circulation sur le site. Il favorise par ailleurs une plus grande disponibilité des agents et un meilleur accueil des usagers.

C'est pourquoi la communauté de communes de Yenne étudie à son tour les modalités techniques et financières de ce dispositif pour la déchetterie de Yenne.

Toutes les informations nécessaires seront communiquées aux usagers si cet équipement devait être mis en place prochainement.



Horaires déchetterie de Yenne

HORAIRES HIVER

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi au Vendredi : 14 h à 17h30
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17h30

HORAIRES ETE

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi au Vendredi : 14 h à 19 h
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h

3 COMPAGNIES POUR ASSURER LE TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE

Depuis septembre 2018, suite à une remise en concurrence de certains circuits, trois compagnies de bus assurent désormais le transport de nos élèves sur le territoire : Transarc Segui, Albannais Voyages et Bustours.



11 circuits



341 élèves transportés



87 points d'arrêt



Les fiches horaires de chacun des circuits sont désormais disponibles sur le site internet de la communauté de communes.

Les cartes de transport de vos enfants vous ont été envoyées comme chaque année à votre domicile courant août.



Retrouvez toutes les actualités sur le transport scolaire sur le site : www.auvergnerhonealpes.fr

Éco-mobilité

Notre pays fait face depuis plusieurs années à un défi en matière de transport et de mobilité : croissance des déplacements, diversification des usages, multiplication des nuisances (pollution, bruit, fatigue, stress) et augmentation des coûts.

La mobilisation de plus en plus forte en faveur de l'environnement et le souci de préservation de notre cadre de vie et de notre santé impose aux collectivités le lancement d'une réflexion sur le développement de modes de déplacement plus vertueux et plus collaboratifs.

La communauté de communes souhaite participer à cette réflexion en offrant des alternatives au tout-voiture, notamment par le biais du co-voiturage et du développement du vélo. Afin de faciliter les déplacements domicile-travail, il conviendra également de sécuriser la RD 1504 entre Yenne et le tunnel du Chat. Un travail sera engagé prochainement avec l'ensemble des acteurs concernés.



UN PLANNING ENCORE BIEN REMPLI POUR LES DEUX GYMNASSES ET LA SALLE ANNEXE

Entre le collège, l'école primaire de Yenne et les différents clubs sportifs locaux, nos équipements sportifs n'ont pas désempilé durant l'année scolaire 2018/2019.

-  65 heures hebdomadaires réservées aux scolaires et à l'UNSS
-  92 heures hebdomadaires réservées aux associations sportives
-  Les samedis A/M et dimanches consacrés aux compétitions sportives
-  4h30 hebdomadaires réservées au futsal en janvier et février

Associations sportives utilisant les gymnases et la salle annexe :

- Handball - Football - Badminton - Tennis - Tennis de table - Gymnastique - Volley - Fitness - Karaté - Danse artistique et urbaine
- La salle est également prêtée à l'association Dandinove, groupe promouvant le folklore de Savoie





LE SMAPS, un outil au service des intercommunalités de l'Avant-Pays Savoyard

Regroupant 36 communes à travers les intercommunalités de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne, le syndicat intervient sur différents champs de l'action publique pour le compte des 3 communautés de communes, dont le tourisme, l'économie, la culture ou l'urbanisme.

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) est né en 1995 avec une triple ambition :

- animer et coordonner un projet de territoire pour l'Avant Pays Savoyard et négocier des moyens financiers avec les partenaires publics ;
- accompagner les communes, les structures intercommunales et les acteurs privés ou associatifs dans le montage de leurs projets, liés notamment à l'économie, l'habitat, la culture, le tourisme et les activités de plein air.
- mettre en place un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Depuis leur prise de fonction, le nouvel exécutif s'est attelé à redéfinir les missions du syndicat, en les adaptant à la nouvelle organisation des territoires et aux compétences des communautés de communes.

L'EXECUTIF

Gilbert GUIGUE, Président
Maire de Domessin

Robert CHARBONNIER, Vice-Président
Maire de Gresin

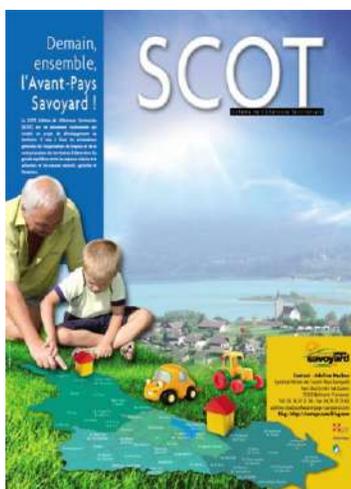
Guy DUMOLLARD, Vice-Président
Maire de Traize

Denis GUILLERMARD, Vice-Président
Maire de Novalaise



1540, Allée Val Guiers - 73 330 BELMONT-TRAMONET
www.avant-pays-savoyard.com

Le SCOT



Un vrai projet d'aménagement et de développement du territoire

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) est un document de planification qui détermine les orientations stratégiques, à l'échelle de plusieurs intercommunalités, d'un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, de zones économiques et commerciales, dans un environnement préservé et valorisé.

Le territoire du SCOT de l'Avant Pays Savoyard se compose de 3 intercommunalités représentant plus de 25.000 habitants.

Le document a été approuvé en 2015 et est depuis opposable au document d'urbanisme des communes, dont les PLU.

Le Syndicat de l'Avant-Pays Savoyard

L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse : des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2020

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention. La communauté de communes de Yenne participe depuis plusieurs années à ce dispositif



Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 46 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse
- Vous occupez ou Vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux



Quels travaux sont aidés ?

- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...



A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez ensuite le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.

Lancement d'une étude sur l'habitat

Cette étude est l'occasion d'adapter les politiques de l'habitat sur le territoire et tirer le meilleur parti des expériences passées dans le domaine du logement.

le diagnostic, première des 3 étapes de l'étude, sera réalisé d'ici la fin du mandat.

Les conclusions de l'étude seront rendues en 2020.



Le Syndicat du Haut-Rhône



Le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) agit en faveur de la restauration écologique et hydraulique du fleuve depuis 2003. Ses actions en matière de protection et de restauration du Rhône, des zones humides de la plaine alluviale et de prévention des crues ne sont plus à démontrer.

Avec les évolutions législatives de l'année 2018 créant une compétence dite de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) », le SHR voit aujourd'hui siéger, en lieu et place de ses 27 communes historiques, la communauté d'agglomération Grand Lac et les communautés de communes Pays Bellegardien, Usse-et-Rhône, Bugey Sud, Yenne, Val Guiers et Vals du Dauphiné.

Le territoire du SHR s'étend donc sur 100 km de Bellegarde-sur-Valserine à Groslée Saint-Benoit, sur 4 départements (Haute-Savoie, Savoie, Ain et Isère).

Aux commandes, Julien QUINARD, Président du SHR, Maire de Massignieu-de-Rives (01) et représentant de la communauté de communes Bugey Sud, est épaulé par René PADERNOZ, 1^{er} Vice-Président, Georges CAGNIN, 2^{ème} Vice-Président, Yoann RUDKIEWICZ, Ugo TAMBELLINI et Didier LOUVET.



L'équipe du SHR est composée de 7 salariés : Emilie WICHROFF, Directrice du SHR, Christine DANTIN, Chargée de gestion administrative et financière, Elodie PERRICHON, Chargée de mission Risque inondation, Arnaud BOURSE et Alexandre GERBAUD, Chargé de Mission Gestion des Milieux aquatiques, Fabrice CARTONNET, garde technicien de la réserve nationale, et Rémi BOGEY, Conservateur de la réserve nationale.

En ce qui concerne la gestion des inondations, le SHR étudie actuellement les digues intéressant la sécurité publique à l'échelle du Haut-Rhône. 12 km de digues sont à gérer, à entretenir et le cas échéant à conforter pour protéger les populations. Le SHR a lancé une étude diagnostic des digues de protection contre les crues depuis 2016 (topographie, inspection caméra, visite technique approfondie, investigations géotechniques et géophysiques ...) afin d'appréhender l'état et le rôle des ouvrages. Le SHR travaille actuellement à la modélisation de l'étalement de la crue au droit des digues afin de connaître les enjeux en arrière des digues et, en concertation avec les collectivités concernées, mettre en œuvre les stratégies de gestion et réaliser les éventuels travaux de confortement.



Le Syndicat du Haut-Rhône

Parallèlement et en cohérence en matière de gestion des Milieux aquatiques, 2^{ème} mission du SHR, ce dernier travaille notamment sur les zones humides de son territoire, afin de garantir les services rendus à la société civile (épuration de l'eau, rétention des crues, biodiversité, agriculture et loisirs).

Le SHR poursuit son travail de restauration du Rhône. Dans le cadre de la **gestion de la Réserve Naturelle Nationale**, le SHR travaille en partenariat avec le SIAGA sur un projet visant l'amélioration de la confluence Guiers – Rhône en lien avec la problématique de gestion des inondations.

Le SHR s'interroge également aujourd'hui sur la faisabilité de travaux de restauration des marges alluviales, visant une restauration sédimentaire et écologique du Rhône court-circuité en aval du barrage de Champagnoux, c'est-à-dire redonner au fleuve un espace de mobilité, garant de l'étalement des crues et de la connectivité des milieux !

Cette étude préalable visant la restauration du Rhône est également lancée sur la Chautagne dans un objectif de création de chenaux multiples conciliant dynamique fluviale, biodiversité et sécurité face aux crues.

Prochaine étape : le Rhône naturel de Yenne ! Le SHR travaille au côté de l'Etat et de l'Agence de l'Eau pour faire aboutir prochainement le lancement d'une vaste étude sur la restauration de la continuité écologique et la dynamique sédimentaire.

Tous ces projets ambitieux se construisent sur du long terme, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, riverains, usagers, partenaires financiers, élus ... afin de mener à bien des missions partagées et dont les enjeux sont compris et acceptés du plus grand nombre !

Pour télécharger le dernier rapport d'activités : www.haut-rhone.com



 **Nouveau :** Rejoignez le SHR sur Facebook

OH!
LE RHÔNE!



MAISON DU MARAIS

Ceyzérieu
du 15/08 au 1/10/19
reserve-lavours.com

SHR

De Valserhône
à Creys Mèpieu
du 15/07/19 au 25/10/19
haut-rhone.com

GRAND PARC L'ILOZ

Meyzieu
le 29/09/19
grand-parc.fr

SMIRIL

Grigny
le 21/09/19
smiril.fr

L'ÎLE DU BEURRE

Tupin Semons
le 26/10/19
iledubeurre.org

**CONCOURS
dessin peinture**

ENFANTS • JUNIORS • ADULTES
DE JUILLET À OCTOBRE 2019

Infos & inscriptions



La Balme



St-Jean de Chevelu



La Chapelle St-Martin



Traize



St-Paul sur Yenne



St-Pierre d'Alvey



Meyrieux-Trouet

Verthemex



Yenne



Loisieux



Lucey



Billième



Jongieux



DU 19 AU 20 OCTOBRE 2019
TERRITOIRE DENT DU CHAT



Office de Tourisme de Yenne
Maison de la Dent du Chat
1 Chemin du Parc - 22170 Yenne
04 79 36 71 54 - yenne.tourisme@orange.fr
www.dentduchat.com

OCTOBRE

Samedi 5 octobre
Concert baroque italien
Les « Zavant scènes » des voix
d'Hautecombe
St-Jean de Chevelu

Dimanche 13 octobre
10^{ème} Salon du livre
Yenne

Samedi 19 octobre
Road E bike Grand prix
Lac du Bourget - St-Paul et
St-Jean de Chevelu



Samedi 19 octobre
Visite, dégustation et en-cas
savoyard
La Cave à Perret - Yenne

NOVEMBRE

Samedi 9, dimanche 10 et
lundi 11 novembre
Salon des vins et délices
Lucey



Samedi 23 novembre
Fête de la Ste Catherine
Yenne



Dimanche 15 décembre
Journée de l'Avent
- Verthemex



Charles Dullin

AGENDA Octobre-Décembre 2019 ANIMATIONS

Jeudi 31 octobre
Graine d'histoire
numérique
- St-Paul sur Yenne



Samedi 19 octobre
Buffet de terroir
Au bistrot du Coin - Yenne

Samedi 19 octobre
Exposition bijoux en ivoire
végétal et visite de cave
Vins Christophe Joly - Yenne

Samedi 19 octobre
- Ballade découverte du vignoble
de Jongieux en trottinette électrique
- Dégustation de vieux millésimes
de Marestel
La Cave du Prieuré - Jongieux

Samedi 19 octobre
Cave ouverte
La Cave à Perret - Yenne

Samedi 19 et dimanche 20 octobre
Cave ouverte
Château de la Mar - Jongieux

Dimanche 20 octobre
Cave ouverte
Cellier de Sordan - Jongieux

DECEMBRE

Dimanche 1^{er} décembre
Marché de Noël
Yenne



Samedi 14 décembre
Hommage à Charles Dullin
Yenne

Dimanche 15 décembre
Journée de l'Avent
Verthemex

en Avant-Pays
LE LIVRE!

Ce qui nous lie
en Avant-Pays Savoyard

du 4 au 26
NOVEMBRE 2019

RENCONTRES LITTÉRAIRES,
ANIMATIONS, SPECTACLES, ATELIERS...

Tout le programme sur [Lezoo Livres](#)



Samedi 19 octobre
Découverte de la Maison
de la Dent du chat
- Yenne





Nous contacter

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
Tél : 04 79 36 90 76 Fax : 04 79 36 92 72
Mail : accueil@ccyenne.fr

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 74
Mail : spanc@ccyenne.fr

SERVICE JEUNESSE

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 78
Mail : centredeloisirs@ccyenne.fr

SERVICE PERISCOLAIRE

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 75
Mail : periscolaire@ccyenne.fr

SERVICE DES EAUX

Accueil du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et permanence téléphonique
uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 70
Mail : servicedeseaux@ccyenne.fr

MULTI ACCUEIL TERRE D'VEIL

Tél : 04 79 44 47 92
Mail : multiaccueil@ccyenne.fr

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Tél : 04 79 36 66 74
Mail : laep@ccyenne.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél : 04 79 36 66 74
Mail : ram@ccyenne.fr



Communauté de communes de Yenne

133, chemin de la Curiaz

73170 YENNE

Tél : 04 79 36 90 76

mail : accueil@ccyenne.fr